

Paris, le 18 mars 2024

**Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de
la Souveraineté alimentaire**
Hôtel de Villeroy
78 rue de Varenne
75349 PARIS SP 07

N/Réf. : CNOV N°24/03040 JG/LV

Objet : exactions du syndicat ELB

Monsieur le Ministre,

Je tiens à vous remercier pour le message de soutien aux vétérinaires du Pays Basque objet d'exactions du syndicat ELB dans la nuit du mercredi 13 mars au jeudi 14 mars 2024.

Il est intolérable d'instaurer un tel climat de violence à l'encontre des vétérinaires œuvrant quotidiennement dans ce territoire au bénéfice des animaux touchés par la maladie hémorragique épizootique et dont la solidarité vis-à-vis de leurs clients éleveurs s'exprime sous de multiples formes.

Il n'est pas acceptable que les vétérinaires soient menacés de la sorte, instituant ainsi un climat d'insécurité nuisant à leur indépendance professionnelle, mais avant tout à leur intérêt à exercer la médecine et la chirurgie auprès des animaux de la ferme.

Il me semble que d'autres formes d'expression et d'échange respectueuses des parties prenantes sont envisageables plutôt que de contraindre par la force les professionnels de santé afin d'obtenir d'eux une prise en charge financière des coûts de santé liés à la MHE non couverts par les aides financières consenties par votre ministère.

En accord avec le président du Conseil régional de l'Ordre des vétérinaires de Nouvelle Aquitaine, je viens d'écrire à mes consœurs et mes confrères pour les assurer du soutien de l'Ordre des vétérinaires et les informer que l'Ordre des vétérinaires se portera partie civile en appui des plaintes pénales déposées par les vétérinaires, victimes de ces exactions.

Je compte écrire au surplus aux représentants agricoles nationaux pour les sensibiliser, considérant qu'une ligne rouge vient d'être franchie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Président

Jacques GUÉRIN
Docteur vétérinaire

PJ : courrier adressé aux vétérinaires